



CDPME

PROCES-VERBAL N°4

Réunion d'urgence du 04/03/2025 en Visio

Président : M. Nuno Filipe MIGUEL

Présents : MM. Lucien SIBA, Serge BERGIER, Louis FILIN (représentant CDA)

Assiste : M. Christopher HEDER

Ouverture de la séance (en visio) à 18h30.

La commission étudie le calendrier des compétitions à venir, et au vu du risque potentiel de ces 3 rencontres décide :

Match n°28238485 – CFFP / AS PARIS U16 D2 – Poule B du 09/03/2025

Considérant les incidents recensés lors du match aller ayant fait l'objet d'une instruction disciplinaire,

La commission demande à la CDA de désigner 3 arbitres officiels (central et un assistant à la charge du club recevant et l'autre assistant à la charge du club visiteur),

La commission désigne un délégué officiel du District à la charge des deux clubs,

Match n°29165353 – PARIS XI US / J.A.M U16 D3 – Poule A du 09/03/2025

Dossier transmis par la commission de discipline du 03/12/2024.

Considérant les tensions recensées lors du match aller,

La commission demande à la CDA de désigner 3 arbitres officiels (central et un assistant à la charge du club recevant et l'autre assistant à la charge du club visiteur),

La commission désigne un délégué officiel du District à la charge des deux clubs,

Match n°28250571 - PARIS 19^{ème} ANTILLAIS / CAMILIENNE U18 D2 du 09/03/2025.

Dossier transmis par la commission de discipline du 07/01/2025.

Considérant les incidents qui ont eu lieu lors du match aller,

La commission demande à la CDA de désigner 3 arbitres officiels (central et un assistant à la charge du club recevant et l'autre assistant à la charge du club visiteur),

La commission désigne un délégué officiel du District à la charge des deux clubs,

La séance est levée à 19h.

Le Président de la Commission CDPME

Nuno Filipe MIGUEL